



Code de bonne conduite du CAVALIER en forêt

J'emprunte et respecte les tronçons balisés à notre attention. En groupe, en file indienne pour laisser un passage aux autres usagers.



Je n'attache pas mon cheval aux arbres. J'utilise une ligne d'attache.

J'utilise des vermifuges moins toxiques. Je protège ainsi les insectes forestiers.



Je sais que lors de leur croissance les jeunes pousses sont fragiles. Je ne rentre pas en sous-bois.

Je n'allume pas de feu, je sais qu'il est l'ennemi de la forêt. Je ne fume pas.



Je sais que bivouaquer et faire du feu sont interdits. J'utilise les aires aménagées à cet usage.

Je sais que je ne dois pas abandonner mes déchets en forêt. Je les ramène.



Je sais que les chantiers forestiers sont des zones dangereuses. J'en reste éloigné.

Je sais que des branches cassées peuvent tomber. Je ne pénètre pas dans les réserves biologiques ou les espaces protégés.



Je dois de par ma posture dominante, saluer et rester courtois quand je croise un usager de la forêt.

